

# GRAND ANGLE : 67 élus au service du Grand Pic Saint-Loup

La nouvelle assemblée, présidée par Alain Barbe assisté de 14 vice-présidents, est désormais constituée de 67 conseillers, représentant les 36 communes du Grand Pic Saint-Loup.

Travailler quotidiennement au service des Saint-Louviens et donner vie aux grands projets de la collectivité sont au cœur des préoccupations du conseil communautaire.

**ZOOM SUR LE RÔLE DES DIFFÉRENTES INSTANCES POUR MIEUX COMPRENDRE LA CCGPSL...**

## La CCGPSL, comment ça marche ?



ORGANE DÉLIBÉRANT

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

67 conseillers issus des 36 communes du Grand Pic Saint-Loup.  
Il se réunit 1 fois/mois en séance publique.  
Le conseil communautaire débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de la Communauté de communes.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



### BUREAU CONFÉRENCE DES MAIRES

Composé des 36 maires ou représentants et des 2 vice-présidents non maires.  
Il examine les délibérations et émet un avis. L'échange et la réflexion sont au cœur de cette instance où tous les grands projets du territoire sont étudiés.

INSTANCES DE CONCERTATION



### LES COMMISSIONS

Composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.  
Les commissions échangent et élaborent des propositions qui seront soumises à l'analyse du bureau et au vote du conseil communautaire.

- > Développement économique, attractivité du territoire, emploi et formation
- > Aménagement de l'espace et du territoire
- > Eau et assainissement
- > Jeunesse, sports et activités de pleine nature

- > Enfance et action sociale
- > Agriculture et préservation des ressources naturelles, environnement
- > Culture et patrimoine

De nouvelles commissions seront prochainement mises en place, à suivre sur [www.grandpicsaintloup.fr](http://www.grandpicsaintloup.fr)

## LA CCGPSL EN CHIFFRES

**36 COMMUNES**  
24 de - de 1 000 hab.  
8 entre 1 000 et 3 000 hab.  
4 de + de 3 000 hab.

**57 000 HA**  
9 % du département de l'Hérault

**48 793 HABITANTS (2019)**  
soit 84 hab. / km<sup>2</sup>

**90 % D'ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**  
dont 10 % de vignobles

**96 % DES ENTREPRISES**  
sont des TPE

**500 ENTREPRISES**  
sont créées chaque année en Grand Pic Saint-Loup

**12 000 EMPLOIS**

**13 PARCS D'ACTIVITÉS**  
économiques